



## Litige delais et reparation montre

Par **baroum**, le **10/10/2013** à **23:34**

bonjour a tous

j ai une zenith mega port royal qui est en panne malheureusement suite a mon déménagement j ai perdu la facture et la carte de garantie .je l avait acheté tout de même un et demi avant, elle était quand même sous garantie mais je n ai pas pu la faire fonctionner ,je l ai montré a un horloge a paris qui ma conseille de la faire réparer par Zenith hors il m a tout de même donne une fourchette de tarif si je l a faisait réparé chez un horloger (:inférieur a 200 euros.)

étant sur Toulouse je décide tout de même de suivre ces conseils et j ai donc été chez un revendeur du réseau zénith .il m annonce entre 4 ? 5 semaine pour le devis et 4 à 5 semaines pour la réparation .à savoir que juste pour avoir un devis c est 100 euros.

je depose la montre au mois de mars 2013 ;devis 1390 euros je dépose donc un acompte de 390 euros;j ai trouvé cela très cher .mais la vendeuse a fini par me convaincre en me disant qu elle était renvoyé en suisse et réparer dans les ateliers zénith, de plus je bénéficie d une extension de garantie supplémentaire a compter de la révision par zénith (argument qui a son poids ) .arrivé au mois de juin aucune nouvelle de leur part.je les appel elle m explique qu elle sera la dans dix jours ;je les appel dix jours après toujours rien;soit disant la commande de pièces détachées a pris du retard.il me rassure pour fin juin .arrivé fin juin toujours pareils il s me disent d attendre fin juillet et rebelotte fin juillet ils me disent que l atelier Zenith ferme pour vacance et rouvre mi aout il pensait que j aurai la montre fin aout ou dernier délais début septembre .

on se trouve maintenant le dix du mois d octobre je les ai appelé avant hier en leur demandant de parler au patron (depuis déjà deux mois j essais de l avoir au téléphone ,impossible)et il ne s est jamais daigné de me rappeler.je décide donc d appeler Zenith en suisse et de faire ma propre enquête au bout de 48H d investigation il s avère que la montre n est jamais venu dans leur atelier .Zenith a rappelé Zenith France pour savoir ce qu il en était auprès du bijoutier horlogé de toulouse qui a tout de meme la license revendeur Zenith .il s avère que la montre se trouve en réparation chez un petit horloge de paris qui n est pas affilié

au réseau de réparation zénith .

zénith m apprend également que l'extension de garantie d'un an supplémentaire n'est en aucun cas valable pour zénith du moment qu'elle a été ouverte par un réparateur qui n'est pas zénith . j'ai également déposé chez ce bijoutier une montre corum bubble qui a mis 5 mois pour seulement avoir un devis à 800 euros...devis refusé mais la montre est toujours chez eux.

je me suis fait escroquer sur les garanties vendues.

Zenith me rappelle aujourd'hui en me proposant de tout annuler car ils viennent d'avoir le bijoutier et de me renvoyer la montre non réparée ou de se faire renvoyer la montre chez zénith par le bijoutier à ses frais dans l'attente d'un nouveau devis établi par zénith ,si accord de ma part montre réparé en priorité de toute urgence.mais je trouve que le dédommagement est nul face au préjudice que j'ai subi ces 8 derniers mois

je déménage à l'étranger le 17 octobre définitivement je ne sais pas comment résoudre ce problème

je suis à bout

je ne sais pas par quel bout commencer .merci de m'apporter votre aide .

cordialement